École élémentaire de VITTEAUX

Procès-Verbal du Conseil d'école du

21 octobre 2022

Présents			Excusés
Enseignants	Elu(e)s	Représentants de parents d'élèves	
CHUET J. LEGOUX O. ROSSELIN A. REGRETTIER P	M. BRULEY (CCTA) Mme VANTELOT (mairie Vitteaux)	Mme VERJAT Mme DUPUY M. FOURNIER Mme AES-GUY Mme FIGUEROA	Mme COSTE M. NIERMONT Mme LOMBARD (Rased) Mme DURLET-VOLKEN (Rased)

1. Installation du conseil d'école et point sur les élections des représentants de parents d'élèves

La directrice et Mme Dupuy ont décompté 90 bulletins lors du dépouillement du 7 octobre 2022 pour 125 parents inscrits sur la liste électorale. Le taux de participation s'élève à 72%.

Le nombre de sièges à pourvoir étant de 4 : Mmes AES-GUY, DUPUY, VALENTIN et VERJAT ont été proclamées élues titulaires, et Mmes GRESPI, FIGUEROA, ORCEL et M. FOURNIER ont été proclamés élus suppléants.

La directrice rappelle qu'une adresse mail a été créée par les représentants de parents d'élèves pour toute communication : parentsdeleves.elvitteaux@gmail.com.

Les représentants de parents d'élèves sont joignables aux mail et numéro suivants :

- Marie DUPUY (maman de Sacha – CE1) : 06.52.01.44.31 mariedupuy21@laposte.net
- Mélodie AES-GUY (maman de Louna - CM1 / Maëlyne - CE1) : 06.48.34.58.16 aesguy.melodie7@gmail.com
- Catherine VALENTIN (maman de Nathan - CM1 / Alane - CE2) : 06.48.52.49.20 valentincatherine@yahoo.fr

Les compte-rendus des conseils d'école seront diffusés sur Klassly et sur le blog de l'école.

2. Organisation pédagogique et effectifs

L'école compte 74 élèves répartis sur quatre classes :

CP Mme Florence COSTE	CE1/ CE2 Mme Annie ROSSELIN	CE2/CM1 Mmes Pauline REGRETTIER et Ophélie LEGOUX	CM1/CM2 Mme Jennifer CHUET
14 élèves	19 élèves 14 CE1 / 5 CE2	20 élèves 12 CE2 / 8 CM1	21 élèves 9 CM1 / 12 CM2

Les effectifs sont en baisse par rapport à l'an dernier malgré les prévisions : des déménagements non prévus.

3. Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire

- **VIGIPIRATE**

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) a été mis à jour et envoyé au référent sûreté de la gendarmerie ainsi qu'à la mairie de VITTEAUX.

Un exercice de sécurité civile s'appuyant sur un scénario de confinement suite à une intrusion s'est déroulé le lundi 10 octobre en présence des gendarmes de VITTEAUX. Ceux-ci sont ensuite intervenus en classe pour rappeler la conduite à tenir en cas d'urgence. L'an dernier, les parents d'élèves proposaient de mettre en place un système d'alarme lumineuse dans chaque classe, en cas d'intrusion, c'est-à-dire un système plus discret que le sifflet.

Les gendarmes ont noté qu'en cas de confinement, les volets roulants doivent être automatisés.

Mme Vantelot qui reprend la mission de Mme Leterrier se renseigne sur ces points.

- **INCENDIE**

L'exercice incendie s'est déroulé avec succès le 24 septembre. D'autres exercices seront programmés au cours de l'année scolaire.

- **HYGIENE ET SANTE**

La visite médicale des CE2 et des nouveaux élèves de l'école a été repoussée.

Cette année, l'école s'est portée volontaire pour accueillir des étudiants en étude de médecine dans le cadre du service sanitaire. L' objectif est de réaliser une action de promotion de la santé. Ils interviendront en avril prochain dans les classes de l'école de Vitteaux. La thématique "sommeil et écran" a été retenue et un questionnaire accompagné d'une note d'information sera distribué à vos enfants à la rentrée. Les réponses à ce questionnaire permettront de concevoir des activités adaptées.

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté ce jour. Il sera mis en ligne sur le blog de l'école et sera présenté aux parents des élèves nouvellement inscrits, avec en annexe la charte de la laïcité.

5. Coopérative scolaire

La coopérative indique un solde de 4454 €. Ce montant ne prend pas en compte les règlements des parents d'élèves pour la coopérative qui n'ont pas encore été déposés. A ce jour, il n'y a pas encore eu beaucoup de mouvements d'argent. Les maîtresses doivent faire le point sur les chèques donnés par les parents pour la coopérative scolaire.

Mme CHUET, la trésorière de la COOP, détaille les dépenses nécessaires au fonctionnement annuel de l'école :

- Communication avec les parents : Klassly : 40 €
- assurance coopérative : 200 €
- les livres du concours littéraire des Incorruptibles : 300 €
- les applications du site Monecole.fr (Motoufo, rallye-lecture, classe numérique, mathéros) : 150 €

Le budget annuel de fonctionnement moyen de la coop s'élève environ à 2000 €.

Mme CHUET propose de relancer les parents d'élèves qui n'ont pas encore participé La participation, sans être obligatoire, est néanmoins bienvenue compte tenu du fait qu'elle permet de financer du matériel, des projets et des sorties scolaires notamment..

Mme VERJAT s'étonne que le matériel pédagogique soit payé par la COOP. Est-ce aux parents de payer ces outils ? Ces outils ne peuvent-ils pas être pris en charge par l'état/ la mairie ?

Mme CHUET indique d'une part que ces outils ne sont pas obligatoires et sont des choix de l'équipe pédagogique qui sont maintenant rentrés dans les habitudes des élèves et de leurs parents. D'autre part, le budget annuel versé par la mairie ne permettrait pas de prendre en compte ces dépenses.

La directrice indique que les 2600€ du module de piscine de 2020 ont été remboursés par la mairie en juin 2022.

Actions prévues pour abonder la coopérative scolaire :

- vente photos de classe (période 1)

- vente photos individuelles (plus tard dans l'année) période 4

Mme CHUET, qui a été contactée par l'OCCE, précise que les ventes autres que photos de classe ne sont pas tolérées. En effet, l'école n'a pas vocation à faire entrer de l'argent dans ses caisses. L'argent doit transiter par l'association de parents d'élèves avant de se retrouver sur le compte de la Coopérative scolaire.

L'association de parents d'élèves propose de prendre en charge les futures ventes :

- vente saumon pour Noël : période 2

- vente de fleurs / ou chocolat : période 3

- vente de biscuits du Mistral : période 4

6. Les projets pour l'année 2022-2023

- *Parcours d'éducation à la santé, à l'environnement, éducation physique et sportive*

Savoir nager

Les élèves de CM bénéficieront du module savoir nager cette année. Dix séances ont été réservées au centre nautique Amphitrite de Montbard de mars à juin. Les élèves devraient pouvoir y aller avec les élèves de CE2/ CM de l'école de Villy-en-Auxois afin de partager les coûts liés au transport.

Pour rendre ce projet possible, des parents agréés sont indispensables. La directrice note que de nombreux parents se sont portés volontaires cette année. Une session de formation pour les parents qui encadrent un groupe aura lieu le mardi 22 novembre. L'association de parents d'élèves serait prête à payer un maître nageur pour bénéficier de leur expertise. La directrice a pris contact avec M. BINET, le chef de bassin de la piscine Montbard pour établir un devis.

La directrice propose pour réduire les coûts liés au transport et optimiser le parcours, d'emmener les CM tous les deux ans à la piscine de Montbard et les CP tous les ans à la piscine de Vitteaux.

Pour cela, il faudrait que la piscine soit ouverte pendant le temps scolaire.
La directrice a contacté la CCTA pour demander l'accès à la piscine début septembre. La CCTA a répondu par la négative, prolonger l'ouverture de la piscine représente un coût trop important. La directrice s'est également rapprochée de la

directrice de Villy et du professeur d'EPS du collège de Pouilly qui seraient intéressés par la piscine de Vitteaux. M. BRULEY conseille de faire un courrier à la CCTA. Le collège de Pouilly doit faire une demande à part ne faisant pas partie de la même communauté de communes.

Savoir rouler

La directrice demande si la mairie pourra financer la mise en place d'une piste pédagogique en s'acquittant de la cotisation de l' association de prévention routière. Les élèves de CM2 pourront passer l'attestation de première éducation à la route.

- ## Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

École et Cinéma

Toutes les classes de l'école sont inscrites. Programmation prévue :

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
Cycle 2	Une vie de chat	Chien jaune de Mongolie	Katia et le crocodile
Cycle 3	Le chant de la mer	La vallée des loups	Le cheval venu de la mer

La directrice rappelle que ce dispositif est national, que les films sont choisis par un panel de professionnels du cinéma, de l'éducation mais aussi de psychologues. L'objectif est de donner à voir des films différents, de les initier à l'art cinématographique. Les films sont étudiés avant et après la projection en classe.

Bibliothèque

Les élèves de l'école se rendront à la bibliothèque tous les deux mois environ.

Projet Cirque

A partir du mois de mars, les élèves de l'école participeront à un projet autour des activités circassiennes. La directrice a contacté l'association Cirkadanse basée à Meilly sur Rouvre pour aider les enseignantes à monter un spectacle de cirque de qualité.
La date du spectacle de fin d'année est d'ores et déjà fixée au mardi 13 juin et sera suivie d'une kermesse organisée par l'association des parents d'élèves.

La classe de CE2/CM1 a obtenu un financement de la DRAC de 720 euros pour travailler avec une artiste plasticienne de Semur-en-Auxois, Adeline PIOVOSO. La classe travaillera sur l'affiche du spectacle de fin d'année.

7. Aménagements, travaux et remerciements

La directrice a relancé les services de la mairie concernant les travaux du sas d'entrée. Mme Vantelot précise qu'un nouveau devis a dû être demandé. Ce nouveau devis s'élève à 13 000 €. Une subvention a été octroyée pour ces travaux qui devraient débuter en janvier/ février 2023.

La mise en place d'un totem et d'une signalisation au niveau du portail de l'école ont été également envisagés. La directrice insiste pour poser une simple plaque devant le portail de l'école.

Le réseau internet est toujours aléatoire. Les membres du conseil s'interrogent par rapport à la périodicité de contrôle des installations permanentes d'électricité en ERP.

Mme Vantelot annonce qu'elle s'occupera du vidéoprojecteur de la classe des CE1/CE2 de la classe de Mme ROSSELIN.

8. Questions diverses :

Aucune question n'a été portée à la connaissance de la directrice.

M. BRULEY, CCTA donne des informations sur les services périscolaires. Le nouveau directeur est Alexandre LEGRAS. Les parents doivent s'inscrire sur le portail NOE et bien donner les documents demandés.

Attention, la facturation est en retard pour septembre suite à un changement de système informatique. La facturation d'octobre sera elle aussi légèrement décalée.

La séance est levée à 19h20.
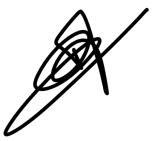
La directrice	Représentant de parents d'élèves